

# STARBUCKS



**95 MILLIONS D'€  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES  
EN FRANCE EN 2015**



**GRACE A UN SYSTEME  
DE ROYALTIES VERSEES  
A SA FILIALE  
NEERLANDAISE**



**0€ D'IMPOT SUR  
LES SOCIÉTÉS**



**L'IMPUNITÉ FISCALE CA SUFFIT**

**RENDEZ L'ARGENT**



# UN CAFÉ AU GOUT AMER

La multinationale fait payer à ses filiales des redevances sur la marque, les recettes de cuisine,... Ces redevances sont versées à une filiale aux Pays-Bas. Cette méthode d'évasion fiscale rend les enseignes en France artificiellement déficitaires et évite ainsi le paiement des impôts sur place.

**STARBUCKS  
RÉALISE 95  
MILLIONS  
D'EUROS DE  
CHIFFRES  
D'AFFAIRES EN  
FRANCE, MAIS  
ELLE NE PAIE  
PAS D'IMPOTS  
SUR LES  
SOCIÉTÉS.**

**EXIGEONS  
QUE  
STARBUCKS  
PAIE SA JUSTE  
PART  
D'IMPOTS !**

Aux Pays-Bas, Starbucks a bénéficié d'un accord fiscal qui lui a permis de payer très peu d'impôts sur les redevances provenant de toute l'Europe. La Commission Européenne a récemment condamné la multinationale à 30 millions d'euros d'amende pour ces faits.

*Les caisses de l'État sont vides?* Attac se mobilise pour démontrer que de l'argent, il y en a beaucoup, accumulé, dissimulé, évadé par les plus riches et les multinationales. Évasion fiscale, Taxe sur les transactions financières (TTF), CICE..., il est possible de récupérer près de 200 milliards d'euros par an. Comment ? Par des mesures balisées et crédibles, qui pourraient être mises en œuvre par un gouvernement volontariste et poussé par les citoyen·ne·s, associations, mouvements et syndicats mobilisés en ce sens.

Pour en savoir plus et vous engager : [france.attac.org](http://france.attac.org) - [actions@attac.org](mailto:actions@attac.org)